

<https://www.ameSSI.org/la-france-bloque-le-vaccin-antigrippal-de-novartis>



# La France bloque le vaccin antigrippal de Novartis

- VACCINS-VACCINATIONS

-



Date de mise en ligne : jeudi 3 janvier 2013

---

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

---

# Des particules blanches dans les seringues ont été découvertes en Italie et en Suisse. Pour le ministère de la Santé, il s'agit surtout d'une mesure de précaution

## Sommaire

- [. Au troisième trimestre 2012, Novartis a réalisé avec les produits anti-grippaux plus de 500 millions de dollars de chiffre d'affaires. Durant la même période, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 13,8 milliards.](#)

La France bloque le vaccin antigrippal de Novartis

Des particules blanches dans les seringues ont été découvertes en Italie et en Suisse. Pour le ministère de la Santé, il s'agit surtout d'une mesure de précaution.

Après l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche, la France a décidé de bloquer « par précaution » les lots de vaccins antigrippaux Agrippal de Novartis. Le ministère de la Santé précise avoir demandé à l'ANSM (agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) de « prendre des mesures préventives » sur les vaccins concernés commercialisés en France par le groupe pharmaceutique suisse.

Cet arrêt résulte de la découverte de particules blanches dans les seringues en Italie et en Suisse. Le gouvernement, néanmoins, dédramatise en affirmant qu'« à ce stade, aucune impureté n'a été constatée en France et aucune remontée de pharmacovigilance n'a été relevée. Il n'y a actuellement pas d'indication de danger connue pour les patients ayant utilisé cette marque sur le territoire national.

« Toutefois, par mesure de précaution, ajoute le communiqué, les lots de vaccins stockés chez les grossistes répartiteurs et dans les pharmacies ont été bloqués dans l'attente de l'avis de l'Agence européenne du médicament (EMA) ».

Agrippal est la seule marque de vaccins contre la grippe de Novartis commercialisée en France. Elle représente moins de 2% du marché français. On peut donc continuer à se faire vacciner contre la grippe saisonnière avec d'autres marques comme Vaxigrip, Fluarix, Influvac ou Immugrip.

De surcroît, le directeur général du laboratoire suisse, Joe Jimenez se veut rassurant et estime que cet arrêt imposé par plusieurs pays pèsera peu sur ses ventes globales puisque l'impact devrait être inférieur à 50 millions de dollars

## Au troisième trimestre 2012, Novartis a réalisé avec les produits anti-grippaux plus

**de 500 millions de dollars de chiffre d'affaires. Durant la même période, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 13,8 milliards.**

Par ailleurs, Joe Jimenez estime que les particules inhabituelles vues dans les seringues pourraient n'être que des agglutinations de composants ordinaires du vaccin. « Nos enquêtes ont montré qu'il n'y a aucun risque quant à l'efficacité et la sécurité. Nous avons informé les autorités italiennes, et nous coopérons avec Swissmedic », l'autorité suisse en matière de médicaments, a-t-il assuré.

Par Les Echos